

Les caractéristiques paysagères de l'aire d'étude éloignée limitent les vues ouvertes sur de larges séquences. En effet, le relief, les haies, les boisements et les habitations qui bordent les axes routiers cadrent le regard et limitent les transparences latérales. Ainsi, malgré la multiplicité de parcs, la présence des éoliennes dans le paysage reste mesurée.

Les séquences qui permettent des fenêtres visuelles dégagées sur le grand paysage sont déjà empreintes de l'image des éoliennes.

L'aire d'étude rapprochée compte 3 parcs éoliens, l'aire intermédiaire 9 et l'aire éloignée, 8. Le projet de Péhart s'inscrit donc dans un contexte éolien déjà bien établi. C'est la raison pour laquelle la question de la cohérence devra faire l'objet d'une attention particulière, à fortiori vis-à-vis des parcs de l'aire rapprochée.



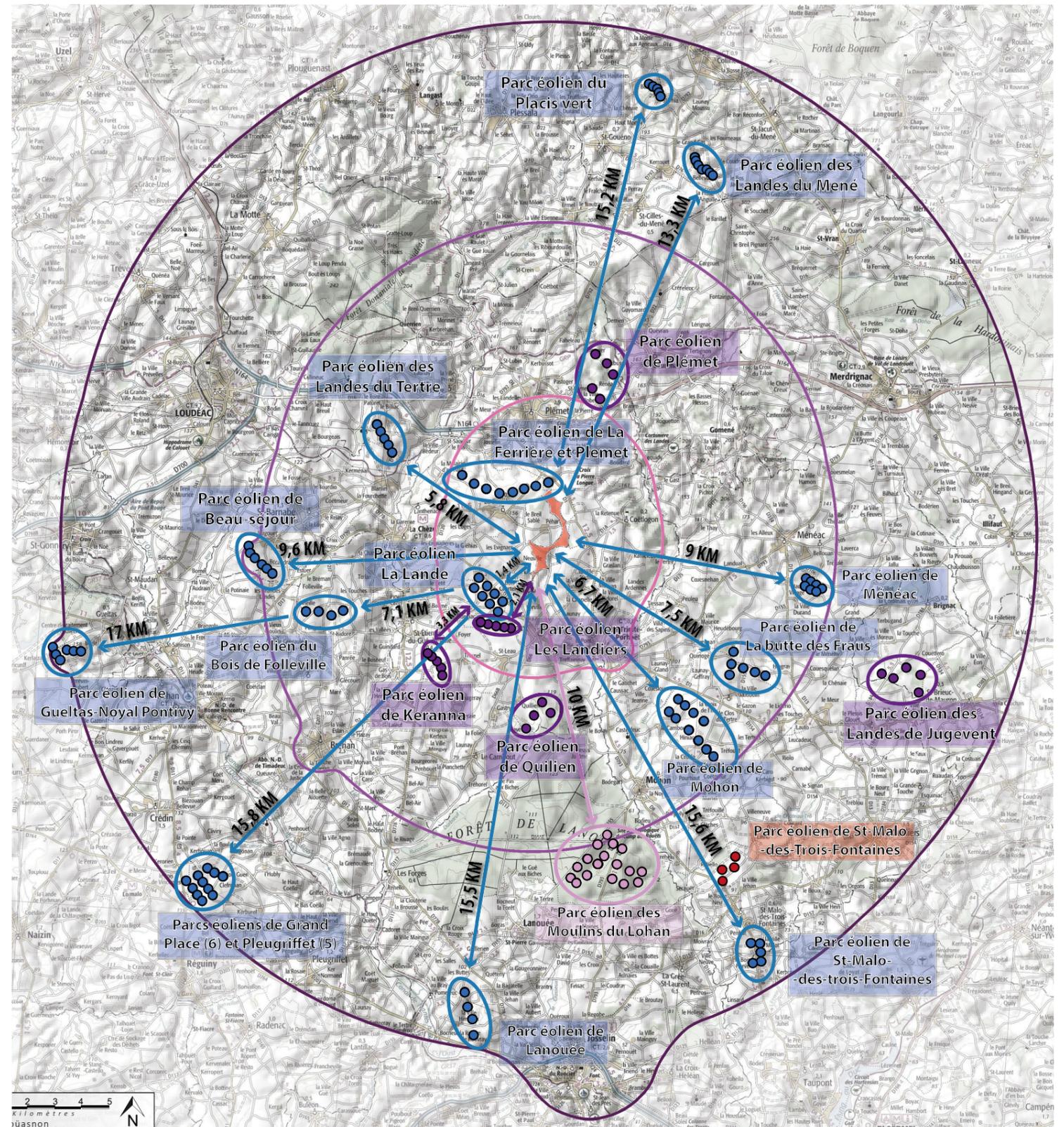
Photo 8 : Parc éolien de Mohon lors de sa construction (aujourd'hui en exploitation)



Photo 9 : Panneau du chantier pour la construction du parc éolien



Photo 10 : Base d'une éolienne et des raccordements



Carte 33 : Distances entre la ZIP et les autres parcs éoliens

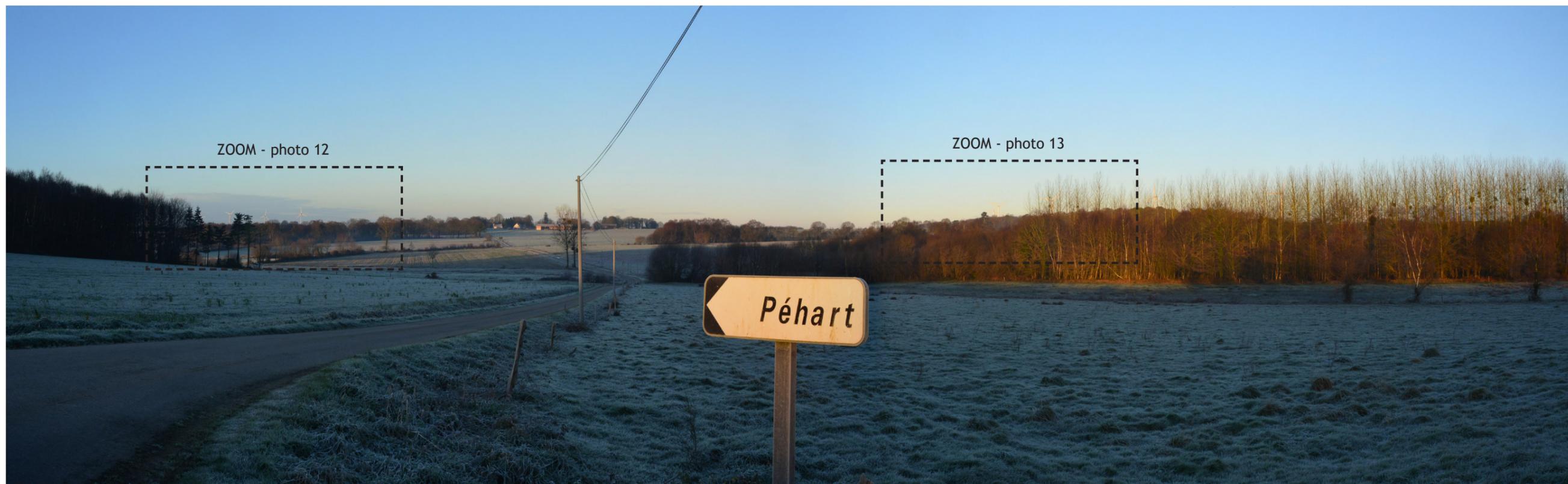


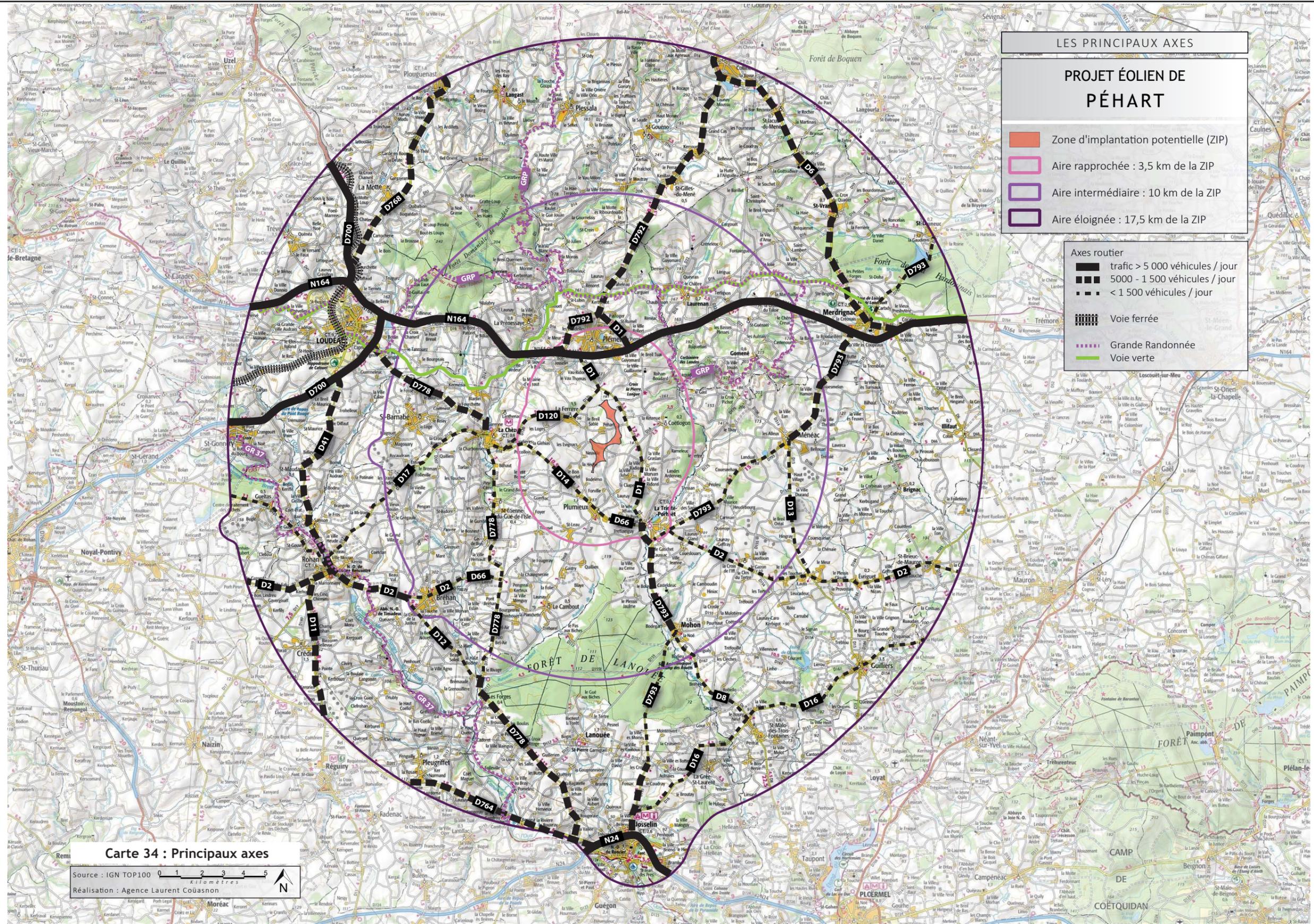
Photo 11 : Vue sur les deux parcs éoliens
à gauche de l'image "Les landes du Tertre" (4 éoliennes visibles sur 5) et à droite le parc de La Ferrière et Plémet (6 éoliennes perceptibles derrière la ripisylve)



Photo 12 : Zoom du parc éolien des Landes du Tertre



Photo 13 : Zoom du parc éolien de La Ferrière et Plémet



Carte 34 : Principaux axes

Source : IGN TOP100
 Réalisation : Agence Laurent Couasnon

3.3.4 Les principaux axes de communication

Compte tenu du grand nombre d'axes de circulation traversant les trois aires d'études successivement, l'analyse de la perception potentielle du site éolien depuis le réseau viaire, ferroviaire et piétonnier est ici réalisée dans la partie dédiée à l'état initial de l'aire d'étude éloignée. Toutefois, On distingue les grands axes de circulation, qui relient les pôles urbains et qui sont étudiés à l'échelle de l'aire d'étude éloignée, du réseau secondaire qui sera étudié depuis l'aire d'étude rapprochée.

3.3.4.1 Axes viaires

L'aire d'étude possède un maillage routier relativement dense et homogène et englobe une large palette d'axes de circulation : En effet, des chemins de randonnées aux routes à 2 x 2 voies, en passant par une ligne ferroviaire, c'est un réseau varié qui sillonne le territoire.

RN 164

La RN 164 est un axe majeur, à 2x2 voies, qui constitue l'axe du Centre Bretagne. Il traverse notre aire d'étude d'Est en Ouest et dessert notamment les agglomérations de Merdrignac et de Loudéac. Dans ce tronçon la RN 164 est, soit bordée par une végétation importante, soit encaissée. L'implantation de la route et la végétation de ses abords ne permettent actuellement que très peu de vues en direction de la ZIP. De plus, l'axe routier ne présente pas de séquence orientée en direction du projet.



Photo 14 : RN 164 au passage au-dessus de la RD 16

RN 24

La RN 24 effleure à peine l'aire d'étude éloignée dans son contournement de Josselin où elle se situe très au dessous de la ligne de crête qui la sépare totalement de la ZIP. Aucune relation visuelle n'est possible.



Photo 15 : Vue depuis la RN 24 en direction de la forêt de Lanouée et de la ZIP (située à 20 km)

RD 768 et 700

Les RD 768 et 700 constituent l'axe Saint-Brieuc - Vannes et Lorient via Loudéac et Pontivy et constituent l'autre axe majeur du territoire d'étude. Au contraire des autres routes nationales, cet axe traverse l'aire d'étude éloignée dans sa partie nord-ouest ; il n'offre, lui non plus, quasiment aucune vue en direction de la ZIP, à l'exception de l'arrivée nord de Loudéac d'où une vue lointaine est avérée.



Photo 16 : RD 768 à hauteur de Trémuzon en direction de Pontivy

Le maillage des routes départementales qui traversent l'aire d'étude éloignée propose un fonctionnement visuel où les vues sont régulièrement cadrées sur des tronçons plus ou moins long, par la végétation, le relief ou encore le tissu bâti des hameaux. L'automobiliste chemine la plupart du temps entre des haies. Cependant, il arrive que s'ouvre quelques instants des fenêtres visuelles qui offrent des vues longues, souvent au passage d'une crête, c'est le cas, par exemple dans le secteur nord depuis les hauteurs du Méné :

- de la RD 76¹ au carrefour de Saint-Christophe sur la commune de Saint-Vran,
- de la RD 16¹ à Saint-Lambert (commune de Saint-Vran)
- de la RD 792 dans le secteur de la Croix-Gorge, entre Collinée et Kerrouet, sur la commune de Saint-Gouéno.



Photo 17 : Vue depuis la RD 76, au carrefour de Saint-Christophe



Photo 18 : Vue depuis la RD 16 à Saint-Lambert

¹ Les RD 16 et 76 ne sont pas représentées sur la figure 14 car le trafic routier de ces axes est inférieur à 1 500 véhicules / jour.



Photo 19 : Vue depuis la RD 792 entre Collinée et Kerrouet

Dans le secteur sud, quelques fenêtres visuelles s'ouvrent également ponctuellement sur la ZIP depuis les routes départementales :

- la RD 2 peu après la sortie de Saint-Briec-de-Mauron,
- la RD 11 près de Kerorien, commune de Crédin,
- la RD 13¹ au Nord de Guilliers, au carrefour de la Ville Trémal,
- la RD 16 près du Haut-Gonan, sur la commune de Guilliers,
- la RD 41 à La Croix de Baumel sur Saint-Maudan,
- la RD 778 à La Croix Blanche, commune de Lanouée.



Photo 20 : Vue depuis la RD 2 à Saint-Briec-de-Mauron



Photo 21 : Vue depuis la RD 11 près de Kerorien (Crédin)



Photo 22 : Vue depuis la RD 13 au nord de Guilliers



Photo 23 : Vue depuis la RD 16 près de Haut-Gonan (Guilliers)

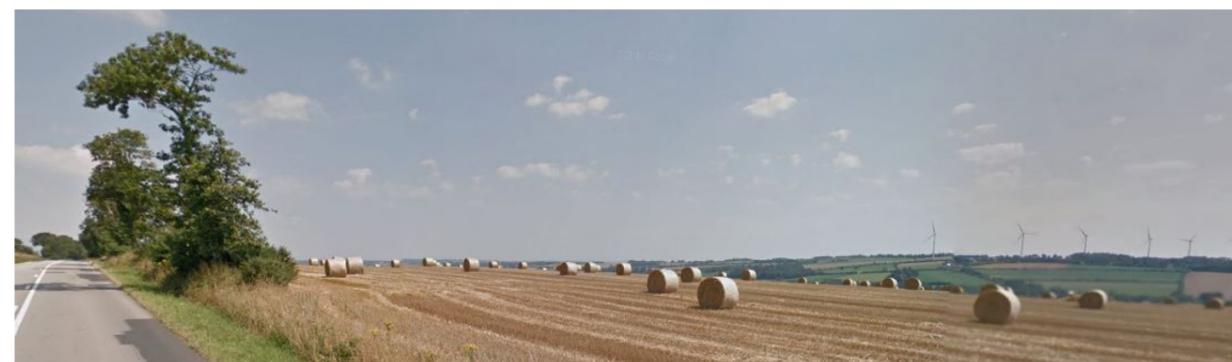


Photo 24 : Vue depuis la RD 41 à la Croix de Baumel (Saint-Maudan)



Photo 25 : Vue depuis la RD 778 à la Croix Blanche (Lanouée)

Il s'agit d'étroites fenêtres visuelles, pour ne pas dire des meurtrières, qui offrent sur la ZIP des vues très fugitives du fait de la vitesse de déplacement de l'observateur.

¹ Le trafic routier de la RD 13 est inférieur à 1 500 véhicules / jour.

Dans le secteur de l'aire éloignée, les terres remembrées des Côtes d'Armor et du Morbihan offrent des paysages variés. Les illustrations présentées ici représentent des secteurs particuliers, aux vues particulièrement ouvertes et lointaines où la plupart des haies ont été arasées et où - à l'exception des abords de l'étang de Château-Tro - la topographie permet des vues en direction de la Zone d'Implantation Potentielle. Dans un paysage relativement cloisonné par le reliquat de l'ancien bocage, souvent à la faveur du passage des fréquentes lignes de crêtes, des ouvertures visuelles donnent à découvrir souvent fugitivement un paysage lointain déjà marqué par la présence de l'énergie éolienne.



Photo 29 : Vue depuis la RD 167, étang de Château-Tro



Photo 26 : Vue depuis la RD 793



Photo 30 : Vue depuis la RD 167, à l'entrée de Guilliers



Photo 28 : Vue depuis la RD 16 à la Grée-St-Laurent (Garlan)



Photo 31 : Vue depuis la RD 53 à la Belle Annette



Photo 27 : Vue depuis la RD 16 à la Prénessaye (Garlan)



Photo 32 : Vue depuis la RD 53 à Coëtbot

3.3.4.2 Chemins de Randonnée

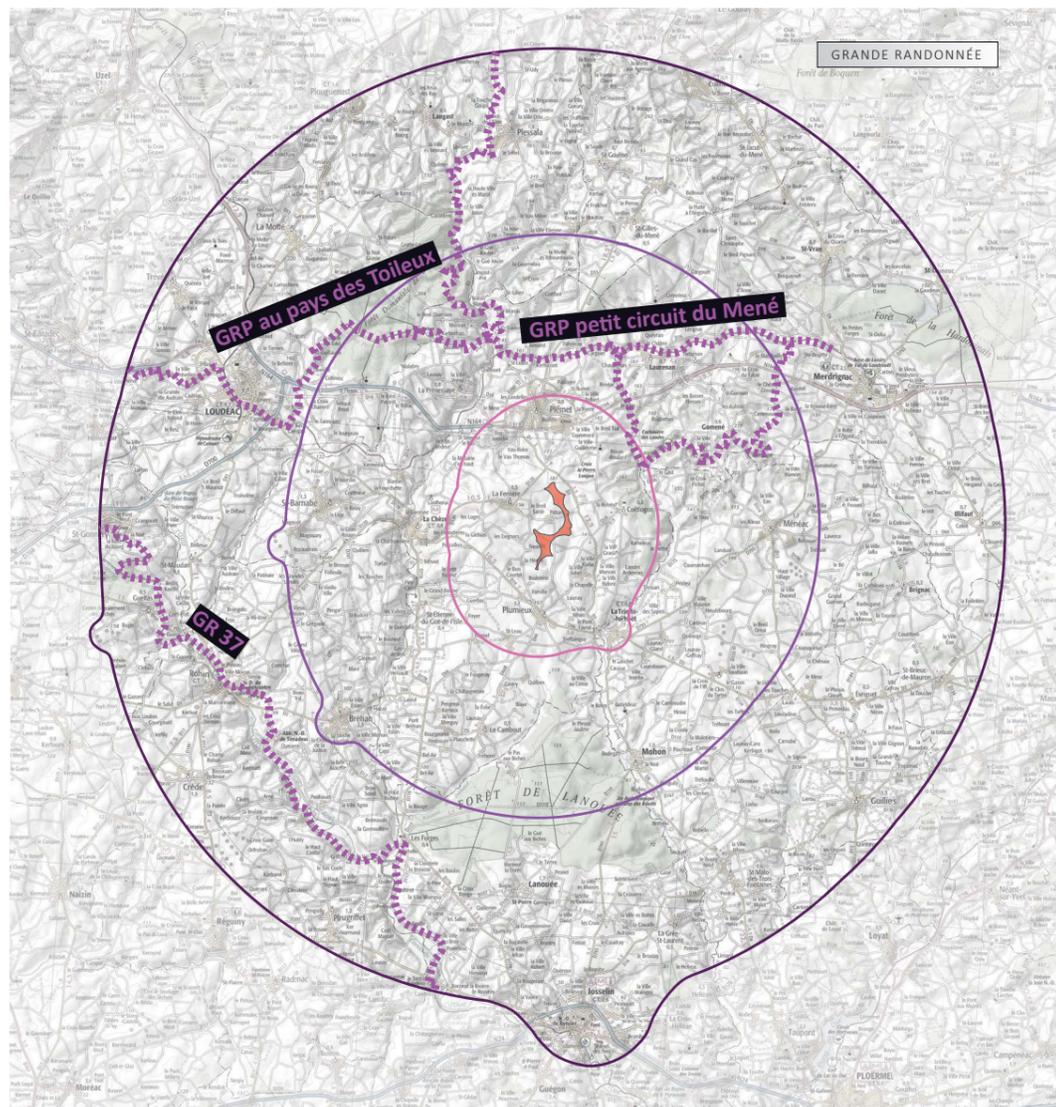
Plusieurs chemins de randonnées sillonnent l'aire d'étude. Les plus importants sont :

- le canal de Nantes à Brest
- les voies vertes de Roscoff à Nantes, de Questembert à Saint-Malo et de Ploërmel à Messac
- les GR 347 et 37
- le GRP du tour de Brocéliande

Ces parcours suivent principalement le tracé des vallées :

- > la vallée de l'Oust pour le Canal de Nantes à Brest, la voie verte de Roscoff à Nantes et le GR 37,
- > la vallée de l'Yvel pour la voie verte de Questembert à Saint-Malo et également le GR 37.

Du fait de leur situation encaissée et des boisements, les vues vers le grand paysage sont relativement limitées.

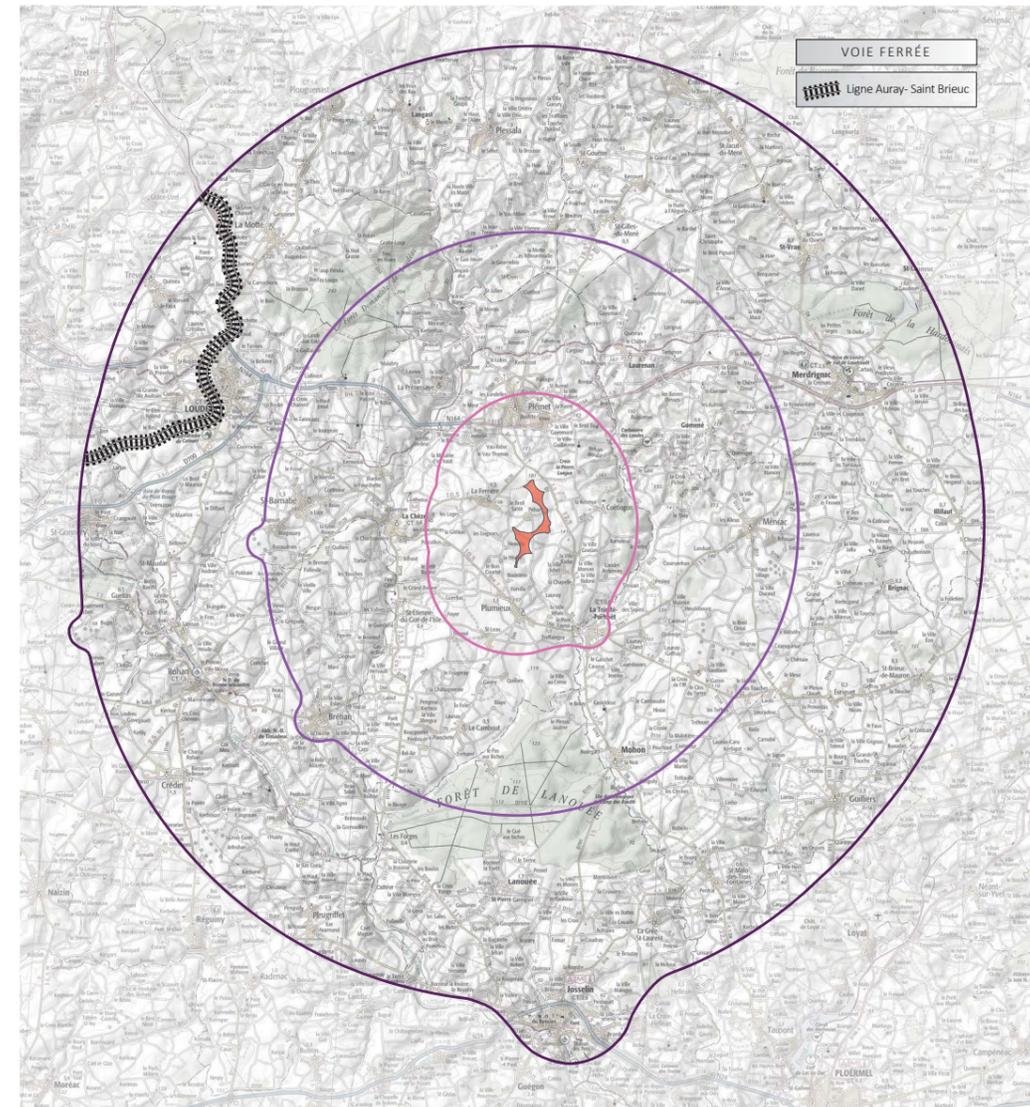


Carte 36 : Chemins de grande randonnée de l'aire d'étude

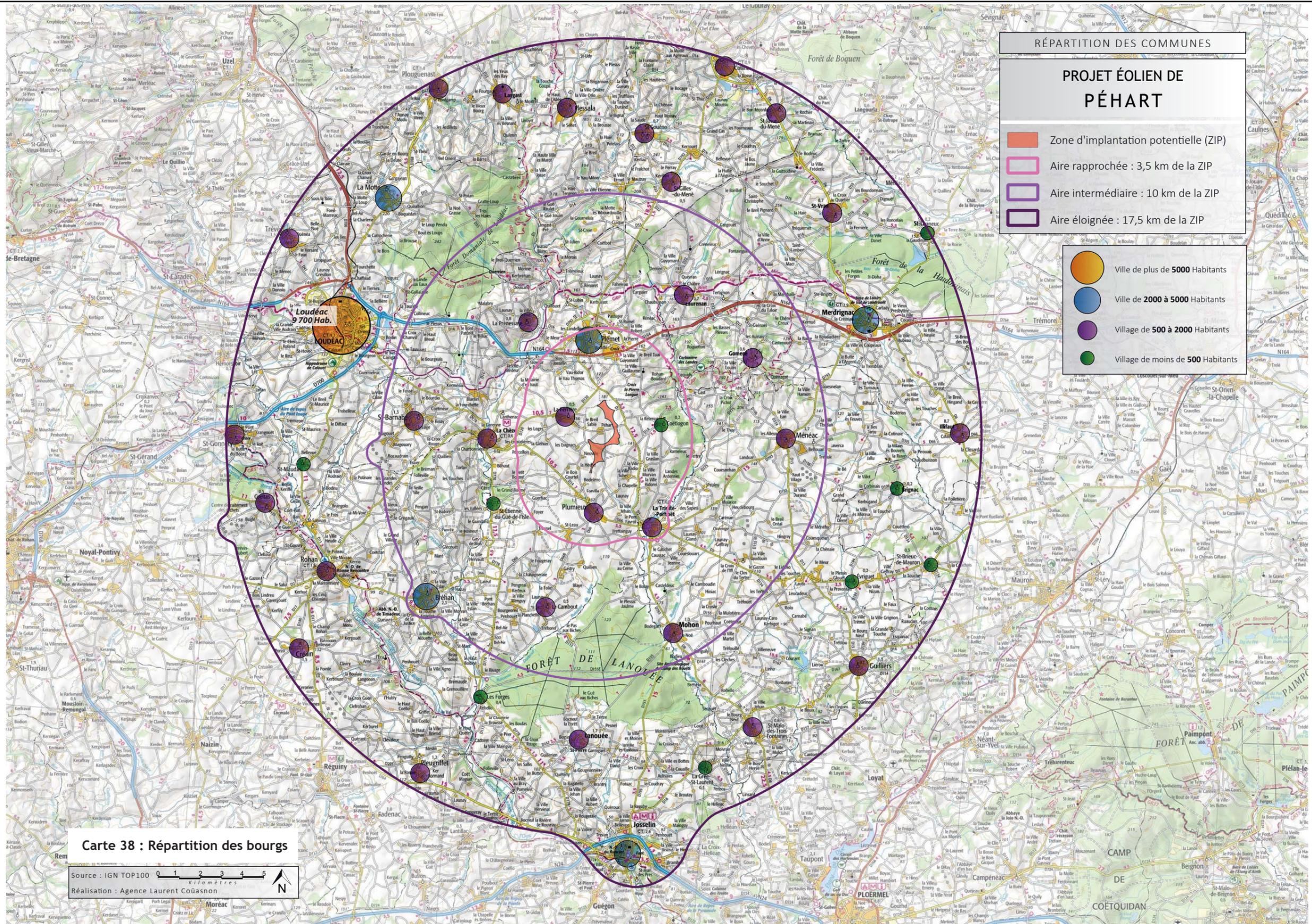
3.3.4.3 Réseau ferroviaire

Il n'y a pas de voie ferrée en service dans l'aire d'étude. En effet, la ligne Auray - Saint-Brieuc qui passe au nord-ouest de l'aire d'étude n'est plus en service depuis 2006 pour la partie Loudéac - Saint-Brieuc. Des projets de réhabilitation sont à l'étude mais ils concernent davantage le fret que le transport de personnes. La seule fenêtre sur la ZIP correspondrait au secteur du croisement avec la RN 164 et la RD 700 à l'entrée nord de Loudéac.

Il n'y a pas d'enjeux vis-à-vis du projet éolien depuis le réseau ferroviaire.



Carte 37 : Voies ferrées de l'aire d'étude



3.3.5 La perception du paysage depuis l'habitat

De nombreux villages sont présents dans l'aire d'étude. La plupart compte de 500 à 2 000 habitants et il existe seulement quelques bourgs de moins de 500 habitants et quelques plus gros bourgs de plus de 2 000 (Bréhan, La Motte, Merdrignac, Plémet et Josselin) et une ville de plus de 5 000 habitants (Loudéac au nord-ouest).

L'ensemble du territoire d'étude se compose de paysages traditionnellement bocagers où, au fil du temps, le bocage a perdu peu à peu de sa densité avec un élargissement progressif de la maille. Cependant, la plupart des bourgs s'inscrit dans des paysages relativement fermés, avec quelques exceptions. Ainsi, parfois, l'urbanisation s'est étalée au détriment du bocage et l'ont peut jouir de vues ouvertes depuis les franges urbaines. C'est le cas de l'extension pavillonnaire située à l'ouest de Guilliers.



Photo 33 : L'extension pavillonnaire ouest de Guilliers offre des vues ouvertes vers la ZIP

3.3.6 La représentation sociale du paysage

Le paysage de l'aire d'étude est cité dans le guide Gallimard des Côtes d'Armor. Un patrimoine historique de qualité y est décrit avec, notamment, le Château de La Chèze datant du XIIème siècle qui fut habité par la famille de Rohan et démantelé vers 1743 pour la construction de la paroisse de Loudéac. L'église de La Ferrière est l'une des plus anciennes de la région, elle fût édifiée au XIVème siècle. Un musée expose des métiers régionaux qui animaient autrefois la vie rurale de la région comme les métiers d'ardoisier et de charbonnier. Cela dit, ce secteur de Bretagne centrale entre sud Côtes d'Armor et Nord Morbihan ne jouit pas d'une reconnaissance sociale particulière, en tant que paysage. Ce sont plutôt tel ou tel monument (le château de Josselin) ou site (la forêt de la Hardouinnais) qui sont davantage reconnus socialement.

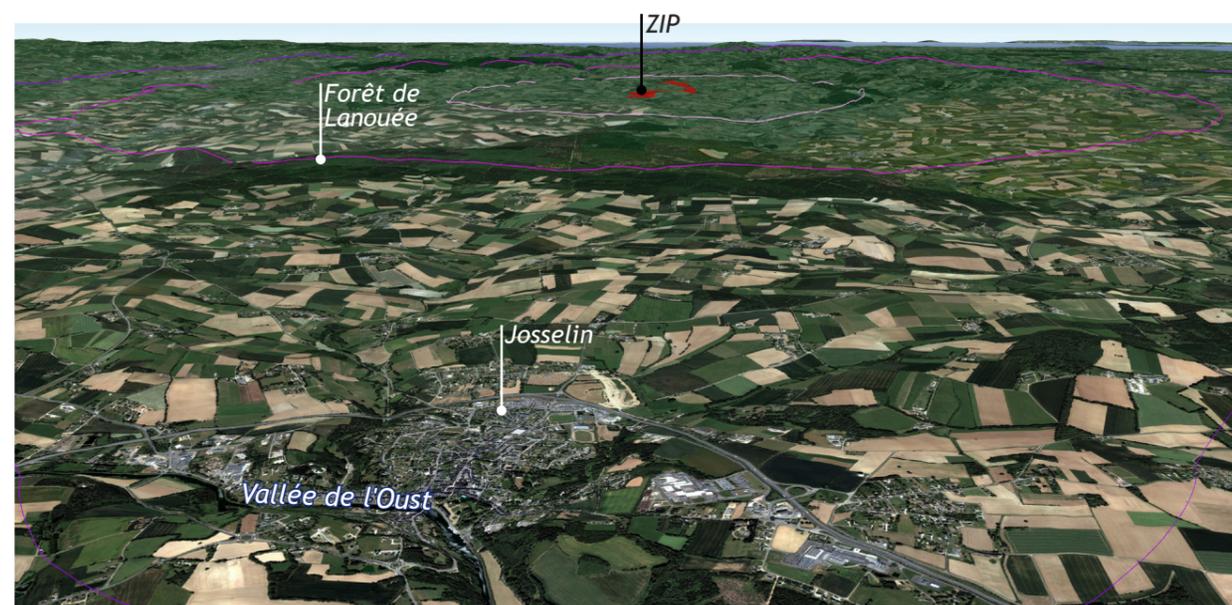


Figure 15 : Vue axonométrique du bourg de Josselin, encaissé dans la vallée de l'Oust

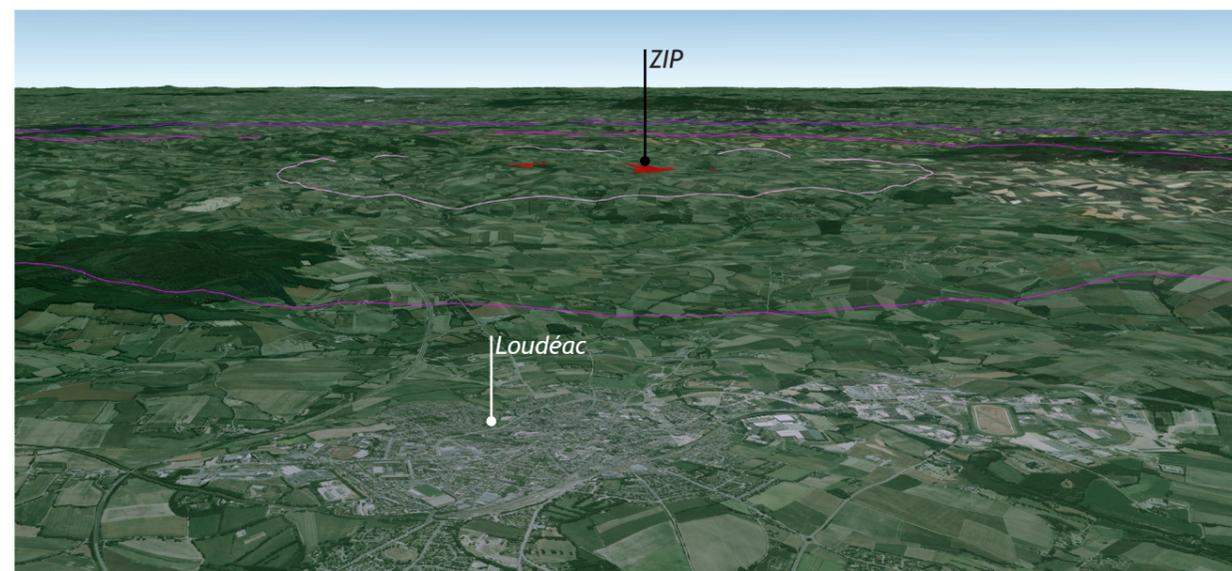
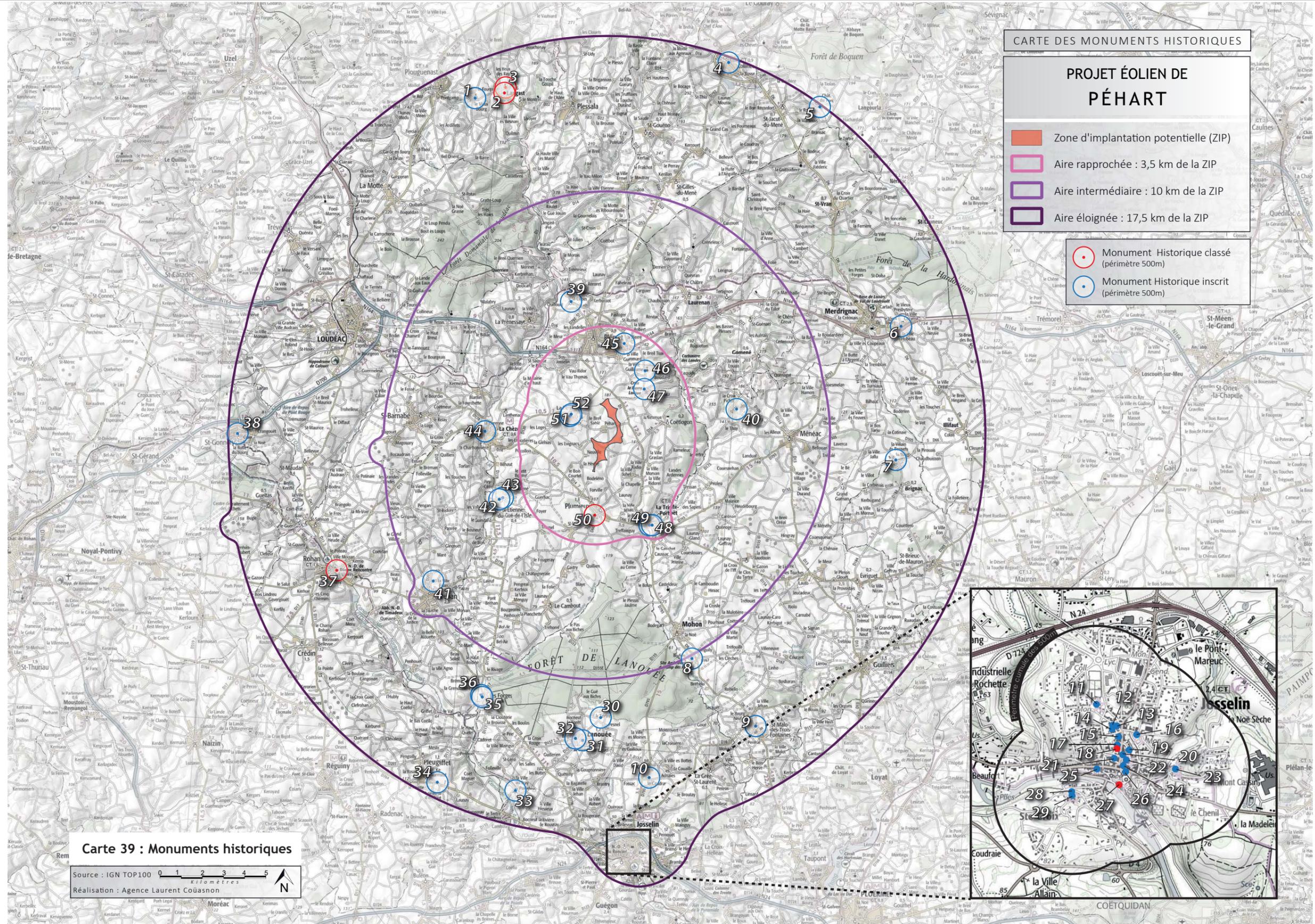


Figure 16 : Vue axonométrique de Loudéac, implanté sur le plateau bocager de Pontivy-Loudéac



3.3.7 Le patrimoine bâti de l'aire d'étude éloignée

Monuments Historiques

La protection au titre des Monuments Historiques résulte de la loi du 31 décembre 1913 (et ses textes modificateurs). Il existe deux cas de figure, l'inscription et le classement (ce dernier traduisant un patrimoine de plus grand intérêt), tous deux générant la servitude des abords. Le périmètre réglementaire de protection autour de tout monument historique est de 500 mètres de rayon.

Il est important de comprendre comment s'inscrivent les Monuments Historiques de l'aire d'étude dans leur environnement afin de mesurer leur sensibilité vis-à-vis de l'éolien et notamment les risques de covisibilité¹ entre les monuments et les éoliennes. L'ensemble des Monuments Historiques de l'aire d'étude apparaît sur la carte ci-contre. Le détail des monuments présents dans l'aire d'étude éloignée est donné ci-après dans un tableau récapitulatif précisant notamment : la distance entre le monument et la ZIP, l'orientation du monument par rapport à la ZIP ainsi que l'environnement dans lequel s'inscrit le monument en direction de la ZIP.

Ce dernier critère est important pour déterminer la sensibilité des monuments vis-à-vis du projet éolien ; on utilise les termes suivants :

- cadre «arboré» signifie que les vues en direction du projet sont fermées par la végétation
- cadre «bâti» signifie que les vues en direction du projet sont fermées par le bâti
- cadre «ouvert» signifie qu'il n'y a pas de masque visuel en direction du projet et que les vues sont ouvertes

Cette analyse exploite le principe de la variation de l'angle de perception selon la distance. Ainsi pour les monuments de l'aire d'étude éloignée, la hauteur apparente des éoliennes est faible et la présence d'un obstacle dans les abords de l'édifice permet de masquer entièrement l'éolienne. Ainsi, tous les monuments dont le cadre est qualifié de «bâti» ou «arboré» ne présentent pas de covisibilité directe avec le parc éolien.

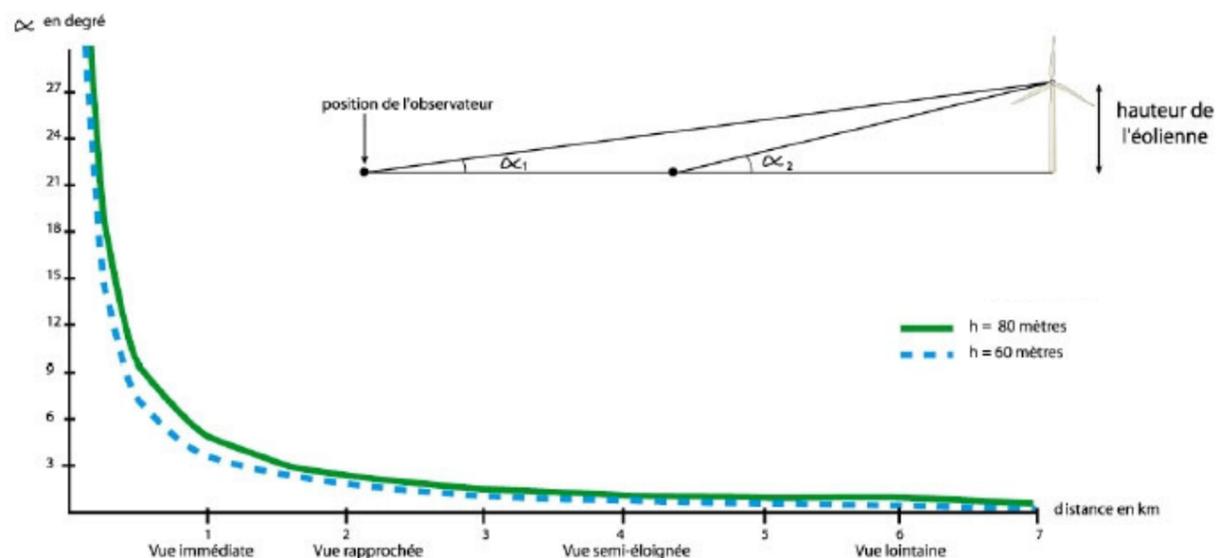


Figure 17 : Principe de variation de la perception des éoliennes selon la distance d'observation - source diren bretagne

¹ On distinguera covisibilité directe : le parc éolien est visible depuis le monument historique de covisibilité indirecte : le parc éolien et le monument historique sont visibles en même temps depuis un espace excentré.

Une étude plus approfondie doit être menée lorsque le cadre est qualifié d'«ouvert» afin de confirmer le risque de covisibilité directe potentielle entre l'édifice et le projet éolien.

Ce tableau est donc suivi d'un repérage sur photo aérienne permettant de visualiser l'environnement immédiat de chaque monument protégé dont le cadre est qualifié d'«ouvert». Un cône de vue (orange) illustre l'emprise visuelle de la ZIP et permet d'affiner la sensibilité de l'édifice vis-à-vis du projet éolien.

Toutefois, il s'agit d'une covisibilité potentielle. En effet, du fait de l'éloignement, de nombreux éléments peuvent jouer le rôle de filtre visuel entre l'édifice protégé et les éoliennes. De plus, le relief seul peut suffire à exclure toute vue vers le projet. La réalisation de la carte de la zone d'influence du projet éolien (ZVI), présentée dans la partie impacts du présent dossier, permettra de conclure sur l'absence de covisibilité pour les monuments implantés en dehors des zones de visibilité du projet. Pour tous les autres monuments des photomontages devront être réalisés afin d'évaluer l'impact du projet éolien.

N°	Commune	Monument	Classement	Distance par rapport à la ZIP	Orientation de la ZIP par rapport au monument	Cadre
Aire éloignée						
1	Plouguenast	Église du Vieux-Bourg	Inscrit	15,8 km	Sud-Est	Bâti
2	Langast	Église Saint-Gal	Classé	15,6 km	Sud-Est	Bâti
3	Langast	Chapelle Saint-Jean	Classé	15,8 km	Sud-Est	Bâti
4	Collinée	Maison à porte à fronton	Inscrit	17,3 km	Sud-Ouest	Bâti
5	Saint-Jacut-du-Mené	Chateau du Parc	Inscrit	17,4 km	Sud-Ouest	Arboré
6	Merdrignac	Manoir du Vieux Bourg, ou maison dite le chateau de Merdrignac	Inscrit	14,3 km	Ouest	Bâti
7	Ménéac	Chapelle de la Riaye	Inscrit	13,2 km	Ouest	Arboré
8	Mohon	Camp des Rouëts	Inscrit	10,2 km	Nord-Ouest	Arboré
9	Saint-Malo-des-Trois-Fontaines	Croix en bois dans l'église	Inscrit	14,5 km	Nord-Ouest	Bâti
10	Lanouée	Maison située à Le Coudray	Inscrit	15 km	Nord	Bâti / Arboré
11	Josselin	Église Saint-Martin	Inscrit	18,2 km	Nord	Bâti
12	Josselin	Maison dite Hôtel d'Aumont	Inscrit	18,4 km	Nord	Bâti
13	Josselin	Maison du 16e siècle en bordure de la ruelle prolongeant la rue des Sorciers	Inscrit	18,4 km	Nord	Bâti
14	Josselin	Immeuble	Inscrit	18,4 km	Nord	Bâti
15	Josselin	Maison datée de 1538	Inscrit	18,4 km	Nord	Bâti
16	Josselin	Promenade dite Le Mail	Inscrit	18,4 km	Nord	Bâti / Arboré
17	Josselin	Vieilles maisons	Inscrit	18,5 km	Nord	Bâti
18	Josselin	Maison du 16e siècle, dite Maison Morice	Classé	18,5 km	Nord	Bâti
19	Josselin	Deux maisons	Inscrit	18,5 km	Nord	Bâti
20	Josselin	Hôtel	Inscrit	18,6 km	Nord	Bâti
21	Josselin	Maison du 15e siècle	Inscrit	18,6 km	Nord	Bâti
22	Josselin	Église Notre-Dame-du-Roncier	Inscrit	18,6 km	Nord	Bâti
23	Josselin	Fontaine de la vierge, dite Fontaine Miraculeuse	Inscrit	18,7 km	Nord	Arboré
24	Josselin	Maison à pans de bois	Inscrit	18,6 km	Nord	Bâti
25	Josselin	Maison daté de 1602	Inscrit	18,6 km	Nord	Bâti
26	Josselin	Deux maisons en pans de bois	Inscrit	18,7 km	Nord	Bâti
27	Josselin	Château	Classé	18,8 km	Nord	Bâti / Arboré
28	Josselin	Cimetière de la chapelle Sainte-Croix	Inscrit	18,8 km	Nord	Bâti / Arboré
29	Josselin	Église Sainte-Croix	Inscrit	18,8 km	Nord	Bâti / Arboré
30	Lanouée	Croix des prêtres	Inscrit	11,8 km	Nord	Ouvert
31	Lanouée	Église Saint-Pierre	Inscrit	12,9 km	Nord	Bâti
32	Lanouée	Croix ancienne dans le nouveau cimetière	Inscrit	12,9 km	Nord	Ouvert
33	Lanouée	Calvaire	Inscrit	15,8 km	Nord	Arboré
34	Pleugriffet	Croix de Landoma	Inscrit	16,8 km	Nord-Est	Ouvert
35	Les Forges	Forges de Lanouée	Inscrit	12,1 km	Nord-Est	Ouvert
36	Les Forges	Chateau des Forges de Lanouée	Inscrit	12,1 km	Nord-Est	Ouvert
37	Rohan	Chapelle Notre-Dame-de-Bonne-Encontre à Saint-Samson	Classé	13,3 km	Nord-Est	Arboré
38	Saint-Gonnelly	Croix de carrefour du 16e siècle	Inscrit	17,1 km	Est	Bâti / Arboré

Tableau 13 : Liste des monuments historiques de l'aire d'étude éloignée

Ainsi, cinq monuments présentent un cadre "ouvert" et donc une sensibilité vis-à-vis du projet éolien. Afin d'affiner cette première approche, un cône de vue (orange) a été tracé sur un fond d'images aériennes et illustre l'emprise visuelle de la ZIP.

Croix des Prêtres à Lanouée



Croix ancienne dans le cimetière de Lanouée

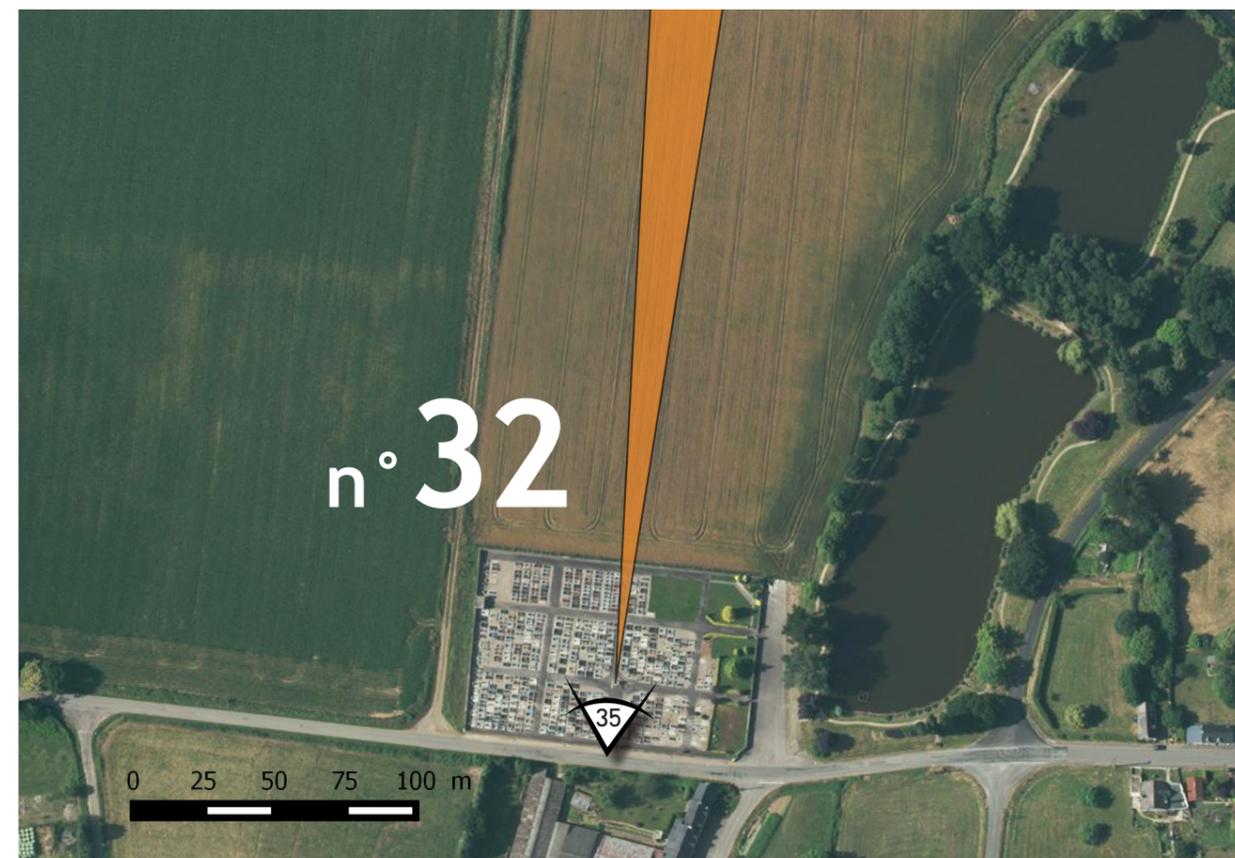


Photo 34 : Vue vers la ZIP depuis les abords, à gauche de la croix des Prêtres à Lanouée



Photo 35 : Vue vers la ZIP depuis le cimetière de Lanouée